



VILLEBON-SUR-YVETTE recrute Chargé(e) de développement des compétences

Située à l'entrée de la vallée de Chevreuse, à 20 km de Paris et accessible par le RER B, Villebon-sur-Yvette (10 494 hab) est membre de la communauté d'agglomération Paris-Saclay. Forte de son dynamisme économique, elle offre des services publics de qualité et place au cœur de ses valeurs : la transversalité, l'accompagnement des agents, une politique RH innovante axée sur la formation et la mobilité.

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous jouerez un rôle clé dans le recrutement et le développement des compétences des agents de la collectivité. Vos principales missions seront :

- ◆ **Recrutement**

Piloter le processus de recrutement

Élaborer des outils de sélection

Participer aux entretiens de recrutement et assurer le suivi administratif

Élaborer et mettre à jour les profils de poste

- ◆ **Formation – développement des compétences**

Recueillir et analyser les besoins en formation des agents

Concevoir, piloter et évaluer le plan de formation

Assurer la gestion budgétaire et administrative des actions de formation

Communiquer et promouvoir les dispositifs de formation

Organiser les formations internes (logistique, attestations, convocations...)

Accompagner les agents dans leur évolution professionnelle (mobilité interne et reconversions professionnelles)

Assurer la gestion administrative des Périodes préparatoires au reclassement (PPR)

- ◆ **Suivi et gestion administrative**

Piloter les campagnes d'entretiens professionnels et assurer le suivi

Élaborer, alimenter et suivre des tableaux de bord et des indicateurs de gestion

Participer à des actions transversales RH et animer des réunions

Profil recherché

Cadre d'emplois des attachés

Expérience significative en gestion de la formation, du recrutement et des compétences

Connaissance du statut de la fonction publique territoriale et des réglementations RH

Maîtrise des outils bureautiques et logiciels RH

Aisance relationnelle, sens de l'organisation et esprit d'analyse

Permis B requis

Pourquoi nous rejoindre ?

Un poste clé au sein d'une ville dynamique et engagée dans le développement des talents.

Rémunération attractive : statutaire + régime indemnitaire + 13e mois

Télétravail possible

Accès à un large programme de formation

Restauration collective

Avantages sociaux : participation mutuelle et prévoyance, comité des œuvres sociales

Candidature (CV + lettre) à adresser avant le 30 avril 2025 :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines

Place Gérard Nevers - 91140 Villebon-sur-Yvette

Pour toute question : Mme Bonnamy- 01.69.93.56.28

Découvrez-nous sur www.villebon-sur-yvette.fr